



Un programme à l'initiative de :



## **Règlement dispositif « Agir en Service Civique » programme Génération Climat**

### **Article 1 – L'objectif**

a) Le dispositif « Agir en Service Civique » est destiné à permettre à des jeunes qui souhaitent agir en faveur de la lutte contre les changements climatiques et de la solidarité en France et/ou à l'international, de le faire dans le cadre d'une mission de service civique.

Pour en savoir plus sur le statut de la mission de service civique, consultez notre fiche pratique sur ce sujet : <http://generation-climat.gifl.com/sites/default/files/pratique-5-service-civique.pdf>

### **Article 2 – L'éligibilité**

a) Le candidat doit avoir entre 16 et 25 ans, et résider en France depuis au moins un an et être en situation régulière (sont exclus : les séjours précaires ou de courte durée et les titres de séjours n'autorisant pas à travailler).

b) La mission proposée doit être de 6 mois et être réalisée en France et/ou dans l'un des 25 pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Congo Brazza, République Démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Equateur, Ghana, Guinée Conakry, Haïti, Inde, Laos, Liban, Madagascar, Mali (Bamako), Maroc, Mauritanie, Pérou, Philippines, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie, Vietnam.

c) Le candidat doit être la personne à l'initiative de la mission proposée.

### **Article 3 – La/les structure(s) d'accueil**

a) La mission de service civique peut se réaliser

- uniquement en France,
- en France et à l'international,
- ou uniquement à l'international (pour l'international cf liste des 25 pays éligibles Art. 2 b).

b) Pour les missions qui se dérouleront uniquement en France, une structure d'accueil en France devra être identifiée par le candidat.

Pour les missions qui se dérouleront uniquement à l'international, une structure d'accueil dans le pays de réalisation du projet devra être identifiée par le candidat.

Pour les missions qui se dérouleront à la fois en France et à l'international, une structure d'accueil en France ainsi qu'une structure d'accueil dans le pays de réalisation du projet devront être identifiées par le candidat.

c) La structure d'accueil a pour rôle d'accompagner le volontaire tout le long de sa mission et doit s'assurer que la mission se déroule dans les meilleures conditions possibles aussi bien sur le plan logistique, organisationnel que sécuritaire. La mission du volontaire devra s'intégrer dans les activités de la structure d'accueil. Pour les missions qui se dérouleront à la fois en France et à l'international, la structure d'accueil en France aura notamment pour rôle d'accompagner le volontaire à la préparation de sa mission, l'identification de la structure d'accueil à l'international, et la préparation de l'action de retour. Au sein de la structure d'accueil un tuteur devra être identifié pour assurer l'encadrement et le suivi du volontaire.

d) En France, le service civique peut être réalisé auprès :

- d'organismes à but non lucratif de droit français (associations, fondations, fédérations, ONG),
- de personnes morales de droit public (Etat, collectivités territoriales, établissements publics).

A l'international le service civique peut être réalisé auprès :

- d'associations françaises agissant à l'étranger,
- d'une collectivité territoriale française dans le cadre d'un projet de coopération décentralisée,
- de toute autre structure agréée préalablement par l'Agence du service civique.

#### **Article 4 – Les attributions**

a) Le candidat lauréat bénéficiera du statut de volontaire en service civique, qui ouvre droit à une indemnisation d'environ 580 euros net par mois pour les missions réalisées en France et 620 euros net par mois pour les missions réalisées à l'international.

b) Pour les candidats qui réalisent tout ou partie de leur mission à l'international, une assurance ainsi qu'une couverture médicale seront fournies.

c) La structure d'accueil du candidat lauréat recevra une aide financière d'un montant maximum de 1 500 € destinée à couvrir les frais liés à la mission du volontaire (matériel, déplacement, temps d'encadrement etc.). Si le candidat effectue à la fois sa mission en France et à l'international, c'est la structure d'accueil à l'international qui bénéficiera de cette aide financière.

#### **Article 5 – Le dépôt des candidatures**

Le dépôt des candidatures s'effectue exclusivement sur internet : un formulaire à compléter est mis en ligne sur le site internet du programme Génération Climat [www.generation-climat.org](http://www.generation-climat.org). Seules les candidatures effectuées en ligne seront prises en compte.

#### **Article 6 – L'instruction**

Dans le cadre de la procédure d'instruction, les candidats ainsi que les structures d'accueil pourront être contactés par la Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH) pour toute demande d'informations complémentaires. Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

#### **Article 7 – La sélection des lauréats**

Un jury composé de membres de la FNH et des partenaires du programme Génération Climat, désigne les candidats lauréats. Le jury est souverain et n'est donc pas tenu de justifier ses décisions.

Plusieurs sessions par an seront organisées. Les dates limites de dépôt des candidatures seront mentionnées sur le site internet du programme Génération Climat [www.generation-climat.org](http://www.generation-climat.org).

## **Article 8 – La communication**

- a) Les candidats lauréats sont présentés sur le site internet du programme Génération Climat [www.generation-climat.org](http://www.generation-climat.org).
- b) Les lauréats doivent fournir 5 à 10 photographies numériques en couleur illustrant leur mission, libres de droits.
- c) L'utilisation du logo « Génération Climat » et la mention du soutien de la FNH ne sont autorisées que dans le cadre de la mission lauréate.

## **Article 9 – Litige**

La subvention octroyée à la structure d'accueil a pour but d'apporter une aide à la réalisation de la mission du candidat. En aucun cas, les fonds versés ne peuvent être utilisés pour un autre objet sans autorisation écrite de la FNH. Le non-respect de cette clause entraîne l'obligation immédiate de rembourser tous les fonds versés par la Fondation et non affectés à la réalisation de l'initiative.



Un programme à l'initiative de :



## Annexe 1 Formulaire dispositif « Agir en Service Civique »

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous avez un projet de lutte contre les changements climatiques et les inégalités et vous souhaitez vous y consacrer dans les prochains mois ? Nous vous offrons la possibilité de réaliser une mission de service civique\* de 6 mois, adaptée à votre projet, en France et/ou à l'international.

\*Comprenant une indemnité mensuelle pour le volontaire + une enveloppe de 1500 € à la structure d'accueil pour couvrir les frais de mission.

- Avant de saisir votre candidature, vérifiez que votre action est éligible (Télécharger le règlement)

### I. Le candidat à la mission de service civique

1. Prénom, Nom
2. Sexe : F / M
3. Adresse postale
4. Date de naissance/ Age / Lieu de naissance
5. Téléphone / E-mail
6. Nationalité
7. Situation actuelle ([étudiant, salarié, sans activité, autre](#))
8. Pourquoi souhaitez-vous vous engager en service civique dans le cadre de « Génération Climat » ? ([1 000 caractères](#))
9. Selon vous, que peut vous apporter cette expérience sur le plan personnel ? ([1 000 caractères](#))
10. .... et sur le plan professionnel ? ([1 000 caractères](#))
11. Savez-vous ce que vous souhaitez faire à l'issu de cette mission de service civique ? ([Oui/Non](#))  
[Si oui : ouvrir un champ](#) « Expliquez en quelques lignes » ([500 caractères](#))
12. Joindre votre CV (obligatoire)
13. Joindre une photo (facultatif)

### II. La mission de service civique

1. Nom de la mission ([250 caractères](#))
2. Votre mission se déroulera-t-elle ([1. Uniquement en France, 2. En France et à l'international, 3. Uniquement à l'international](#))  
[Si 1 : Renseigner le champ « IV »](#)  
[Si 2 : Renseigner le champ « IV et V »](#)  
[Si 3 : Renseigner le champ « V »](#)

3. Précisez le ou les lieux de la mission (pays et ville) (1 000 caractères) (les missions à l'international ne pourront se dérouler que dans l'un des 25 pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Congo Brazza, République Démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Equateur, Ghana, Guinée Conakry, Haïti, Inde, Laos, Liban, Madagascar, Mali (Bamako), Maroc, Mauritanie, Pérou, Philippines, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie, Vietnam)
4. Date de début de mission souhaitée (250 caractères)
5. Quel a été le déclic pour vous engager ? (1 500 caractères)
6. Comment avez-vous connu la structure d'accueil de votre mission ? (1 000 caractères)
7. Quels sont les objectifs de la mission ? (1 500 caractères)
8. Si votre mission se déroule à l'international, décrivez l'action que vous avez prévu de faire en France à votre retour de mission (1 500 caractères) (pour les missions réalisées à l'international, une activité de restitution devra être réalisée en France, au retour de la mission ex : intervention dans les écoles, conférences, expositions, témoignages...)
9. Décrivez les actions que vous aurez à mettre en place en tant que volontaire (2 000 caractères)
10. Moyens affectés à la mission (humains et matériels) (1500 caractères)
11. Budget des dépenses et ressources prévisionnelles liées à la réalisation de la mission de volontariat (frais de déplacement, matériel, etc.)

**Dépenses :**

Nature	Montant €

**Ressources :**

Origine	Acquises /sollicitées	Montant €

12. D'autres personnes ont-elles sollicité ce dispositif de volontariat pour ce même projet ? (Oui/Non)  
Si oui : « Expliquez ce qui vous a donné envie de monter ensemble ce projet » (1000 caractères)

**III. Le projet dans lequel s'intègre la mission de service civique**

1. Etes-vous à l'initiative du projet dans lequel s'intègre la mission de service civique ? (Oui/Non)
2. Quel est le nom de ce projet ? (500 caractères)
3. Quels sont les objectif(s) du projet (précisez en quoi le projet s'intègre dans la lutte contre les changements climatiques et les inégalités) ? (2 000 caractères)

4. Quelles sont les principales activités mises en œuvre dans le cadre de ce projet ? (1 500 caractères)
5. Quel est le public visé (nombre et type de personnes touchées) ? (1 000 caractères)
6. Quelle(s) est la / sont les zone(s) d'intervention ? (1 000 caractères)
7. Quelles activités du projet ont déjà été réalisées à ce stade ? (1 500 caractères)
8. Quels sont les principaux partenaires du projet et quel est leur rôle ? (1 500 caractères)
9. Budget général du projet

**Dépenses :**

Nature	Montant €

**Ressources :**

Origine	Acquises /sollicitées	Montant €

**IV. La structure d'accueil en France**

1. Nom, adresse postale, site internet
2. Personne référente : prénom, nom, qualité, téléphone, E-mail
3. Rappeler brièvement l'historique de l'association (500 caractères)
4. Quels sont les membres de l'association ? (Nombre de salariés, bénévoles, stagiaires, volontaires locaux et étrangers) (1 000 caractères)
5. Quels sont les principaux domaines d'activités de l'association ? (1 000 caractères)
6. Quelle est sa zone d'intervention ? (1 000 caractères)
7. Quel a été le budget de l'association en 2016 et quel est le budget prévu pour 2017 ? (500 caractères)
8. La structure a-t-elle déjà reçu des volontaires ? (Oui/Non)  
Si oui : « Précisez dans quel cadre » (1500 caractères)
9. Qui sera le tuteur du volontaire ? (500 caractères)
10. Comment l'encadrement du volontaire sera t-il réalisé ? (1500 caractères)
11. Une formation particulière est-elle prévue pour le volontaire ? (500 caractères)
12. En quoi cette mission est-elle complémentaire des activités confiées aux bénévoles et aux salariés de la structure ?
13. Quels seront les moyens logistiques mis à la disposition du volontaire (espace de travail, frais de déplacement, matériel informatique) ? (1 500 caractères)
14. Est-ce qu'un logement sera proposé au volontaire ? (500 caractères)

**V. La structure d'accueil à l'international**

1. Nom, adresse postale, site internet
2. Personne référente : prénom, nom, qualité, téléphone, E-mail
3. Rappeler brièvement l'historique de l'association (500 caractères)
4. Quels sont les membres de l'association ? (nombre de salariés, bénévoles, stagiaires, volontaires locaux et étrangers) (1 000 caractères)
5. Quels sont les principaux domaines d'activités de l'association ? (1000 caractères)
6. Quelle est sa zone d'intervention ? (1000 caractères)

7. Quel a été le budget de l'association en 2016 et quel est le budget prévu pour 2017 ? (500 caractères)
8. La structure a-t-elle déjà reçu des volontaires ? (Oui/Non)  
Si oui : « Précisez dans quel cadre » (1500 caractères)
9. Qui sera le tuteur du volontaire ? (500 caractères)
10. Comment l'encadrement du volontaire sera t-il réalisé ? (1500 caractères)
11. Une formation particulière est-elle prévue pour le volontaire ? (500 caractères)
12. En quoi cette mission est-elle complémentaire des activités confiées aux bénévoles et aux salariés de la structure ?
13. Quels seront les moyens logistiques mis à la disposition du volontaire (espace de travail, frais de déplacement, matériel informatique) ? (1 500 caractères)
14. Est-ce qu'un logement sera proposé au volontaire ? (500 caractères)
15. La mission présente-t-elle certains risques (sécuritaires, sanitaires...) pour le volontaire, quelles mesures seront prises pour les limiter ? (1 500 caractères)

## **VI. Pièces à fournir**

- 1) CNI du candidat.
- 2) Statut, RIB, récépissé de déclaration et 3 derniers rapports d'activités de la structure d'accueil en France et/ou au Sud, attestation de la/des structure(s) d'accueil.

## **VII Finalisation de votre candidature**

- 1) Comment avez-vous connu « Génération Climat » ? (70 mots maximum)
- 2) Avez-vous participé à une des activités organisées dans le cadre du programme « Génération Climat » ? (Oui/Non)  
Si oui : « Précisez avec quelle structure » (150 mots maximum)